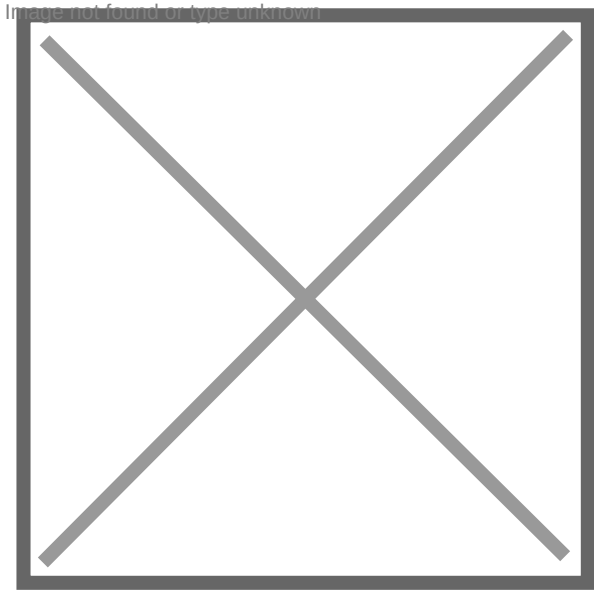




Comment démissionner sans avoir d'indemniter à verser ?

Par **woman**, le **09/02/2008** à **12:21**

Bonjour, rnje suis entrée dans une société il y a quelques mois de ca. J'ai fait la bétise de signer mon contrat de mandataire sans le lire. Je sais e n'est déjà pas bien malin mais mes employeurs m'ont laissé à peine 5 minutes pour le signer du coup j'ai plusque survolé le document.rnrnJe vous mets mon contrat (avec tous les noms cachés) pour que vous puissiez

me conseiller.rnrn

rnrn